Conférence-Débats

Sur le thème:

La crise des placements illégaux de fonds : quelles leçons et implications pour le développement humain du Bénin ?

Organisée par

L'Association des Socio-anthropologues pour le Développement du Bénin (ASDBénin)

&

Le Centre de Recherches et d'Etudes en Sociologie et Anthropologie (CRESA)

Avec le soutien de la Maison de la Société Civile

- **Lieu : Cotonou, Maison de la Société Civile**
- **Date : Samedi 09 Octobre 2010**
- **Heure** : **10h-12h30**

- **Inscriptions** avant le **4 Octobre 2010** :
  ** Par mail : **cresabenin@yahoo.fr** / vegbadarius@yahoo.fr
  ** Par téléphone : **97 34 69 29 / 98 65 66 26 / 95 42 52 03**
  **** Site web:** www.ares-cresa.new.fr

Octobre 2010

Contexte et justification

Depuis plusieurs mois, la question des placements illégaux de fonds, à travers l'Affaire ICC Services et Consorts, s'est ajoutée à la longue liste des facteurs de piétinement du Bénin sur le chemin du développement. Ainsi, cinquante années après l'indépendance et après deux décennies de pratique démocratique, la question du développement demeure entière. Certes les acteurs de la vie sociopolitique s'en donnent à cœur joie chaque fois qu'une nouvelle situation survient. Or, la préoccupation centrale pour notre pays est d'approfondir la réflexion sur le développement, dans l'optique de comprendre les retombées de cette crise pour le progrès de notre pays et l'amélioration des conditions de ses populations.

Cette conférence-débats se propose à l'encontre des réactions actuelles, de mettre en confrontation le scandale ICC Services et consorts avec la question du développement de notre pays. Il s'agira d'une part, de s'interroger sur les causes sociales, économiques et culturelles ayant présidé à son avènement ; ensuite d'analyser ses modalités d'expression pour en tirer les leçons de nature à contribuer au développement endogène du Bénin. En effet, en dépit de l'effroi qu'elle a suscité, cette affaire montre sans doute que les béninois disposent d'une forte capacité de mobilisation de ressources financières internes, ce qui interpelle l'esprit prospectif et la démarche de la sociologie et de l'anthropologie pour repenser comment transformer en opportunité de développement, des situations de crise.

Au delà des analyses normatives auxquelles donne lieu la crise des placements illégaux de fonds au Bénin, les participants (sociologues, anthropologues, juristes philosophes, historiens, économistes, etc.) s'attacheront à décrypter dans une vision prospective et contributive au progrès, les fondements sociaux profonds de cette crise pour formuler quelques pistes de solutions pour le développement du Bénin.

Il va sans dire que les aspects politiques et/ou judiciaires ne seront pas abordés et le substrat des réflexions portera sur les opportunités à tirer de façon prospective de cette situation de rupture de l'ordre social et économique établi.

Objectifs

1- Appréhender les fondements socioculturels de la crise du placement au Bénin.
2- Relever et analyser les impacts de la crise du placement sur le développement
3- Mettre en exergue les opportunités que recèle cette crise pour le développement endogène du pays.
4- Formuler quelques propositions pour un développement endogène du Bénin.

Résultats attendus

1- Les fondements socioculturels de la crise sont appréhendés.
2- Les impacts de la crise du placement sur le développement sont évalués

3- Les opportunités que recèle cette crise pour le développement endogène du pays sont mises en exergue.
4- Des propositions pour un développement basé prioritairement sur la mobilisation des ressources internes du pays sont formulées.

Programme

[09h30 - 10h00] : Mise en place
[10h00 - 10h05] : Allocution du Directeur de la Maison de la Société Civile
[10h05 - 10h10] : Allocution du Président ASDB
[10h10 – 10h15] : Allocution du Président CRESA
[10h15 – 10h20] : Présentation de la problématique et des axes des débats
[10h20 – 10h30] : Retour historique sur l'affaire des placements illégaux de fonds
[10h30 – 10h45] : Panel I : « *Les fondements et impacts socioculturels de la crise des placements illégaux de fonds* »
[10h45 – 11h05] : Questions des invités et débat (1ère série)
[11h05 – 11h20] : Panel II : « *Opportunités de la crise des placements illégaux de fonds et propositions pour un développement endogène du Bénin* ».
[11h20 – 11h40] : Questions des invités et débat (2e série)
[11h40 – 12h00] : Synthèse des travaux et clôture

Suppléments

→ ***Support multimedia*** : Le CD Video des débats sera disponible.
→ ***Actes de la Conférence*** : Il est prévu qu'une synthèse des travaux soit éditée pour favoriser auprès des acteurs du développement, la dissémination des résultats des réflexions qui seront menées.

Animateurs des panels

1- Elieth Eyébiyi, Ingénieur Sociologue, Expert en Développement, Chercheur en Mobilisations, Président du CRESA.
2- Rodrigue Montcho, Sociologue, Spécialiste en population et dynamiques urbaines.
3- Darius T. Vègba, Sociologue, Expert en développement humain durable, Président de l'ASDBénin.

Participants

Sont attendus, dans une démarche pluridisciplinaire, une quarantaine de participants : sociologues, juristes, économistes, historiens et philosophes.

Couverture médiatique

Presse audiovisuelle (*Télévision Nationale* et *Canal 3 Télévision*) et écrite (*La Nation*, *Le Matinal*, *L'Evénement Précis*, *Le Progrès*, *Le Quotidien*, *La Presse du Jour*, *Le Progrès*, *etc.*).

NB : ***Le nombre de places étant limité, le carton d'invitation est exigible à l'entrée. Veuillez le retirer à temps !***